



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des lettres et des sciences humaines
École de langues

PLAN DE COURS

Français intensif V

FLE-3142 Correction phonétique

DESCRIPTION DU COURS

OBJECTIFS

FORMULES PÉDAGOGIQUES

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

ÉVALUATION

DESCRIPTION DU COURS

**Ce cours s'adresse aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.*

Dans ce cours, l'étudiant sera amené à se perfectionner dans l'utilisation des intonations fondamentales et des intonations expressives en français. L'étudiant sera amené à prendre conscience de l'importance des variations dans l'intonation en français. L'étudiant sera appelé à discriminer des éléments phonétiques du français à partir d'énoncés complexes tirés de son vécu lié aux études, au travail et aux loisirs, et à les reproduire. L'étudiant sera amené à repérer une gamme étendue de correspondances graphie-phonie et à produire des mots les reprenant.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Comprendre tous les éléments prosodiques et phonétiques spécifiques au français, et les prononcer adéquatement.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable

- de discriminer et de produire les éléments pertinents du système prosodique français
- de discriminer et de produire les éléments pertinents du système vocalique et du système consonantique français
- de faire la lecture à voix haute de textes disciplinaires
- de faire la correspondance graphie-phonie en français

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- l'accent d'insistance
- les groupes respiratoires
- l'égalité syllabique et la syllabation ouverte
- le sommet intonatif : introduction
- l'intonation expressive : introduction
- la détente des consonnes finales
- les liaisons obligatoires, interdites et facultatives
- le « e » instable : chute et maintien
- l'opposition / y u /
- l'opposition / ø œ /

- l'opposition / e ε /
- le / a / atone
- les voyelles nasales
- la consonne / R / et autres consonnes selon les besoins / b v s z ʃ ʒ j l n /
- les consonnes géminées
- les semi-consonnes / j ɥ w /

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'accent sera mis sur le travail en équipe lors de la réalisation de tâches. Toutefois, les formules pédagogiques varieront selon les objectifs à atteindre.

REMARQUES PARTICULIÈRES

La prestation de ce cours étant étroitement liée aux besoins des étudiants, il est possible que certains éléments du contenu soient modifiés. **Il va de soi que l'usage du français est de rigueur tant dans la classe qu'à l'extérieur de celle-ci.**

À l'extérieur des heures de classe, les étudiants **doivent** consacrer de leur temps à fréquenter le laboratoire multimédia, à écouter la radio, à regarder la télévision, à lire le journal et à participer le plus possible à des activités dans le milieu francophone et aux ateliers supervisés par l'équipe d'animation du programme FLE de l'École de langues.

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Les étudiants désireux de rencontrer l'enseignant prennent rendez-vous par courriel.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Au cours de la session, l'enseignant évaluera l'atteinte des objectifs par l'étudiant en tenant compte des deux habiletés suivantes : expression orale et compréhension orale.

Évaluations sommatives

<u>Évaluation</u>	<u>Pourcentage (%)</u>	<u>Date de l'évaluation</u>
Examen oral	70 %	5 ^e semaine
Lecture et discrimination	30 %	à partir de la 2 ^e semaine

Évaluations formatives

Plusieurs tâches langagières seront proposées en classe et en ligne, avec rétroaction immédiate ou en différé.

Échelle des notes

Excellent :	A+ = 93-100	A = 90-92	A- = 87-89
Très bon :	B+ = 83-86	B = 80-82	B- = 77-79
Bon :	C+ = 73-76	C = 70-72	C- = 67-69
Passable :	D+ = 63-66	D = 60-62	
Échec :	E = 0-59		

*En raison de son caractère intensif / semi-intensif, ce cours n'est pas soumis à la Politique facultaire sur les 30 %.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Matériel obligatoire

L'enseignant précisera, lors de la présentation du plan de cours, le matériel pédagogique qui sera utilisé pendant la session.

Matériel complémentaire

- Bescherelle, *La conjugaison pour tous*
- *Le Robert & Collins* (dictionnaire bilingue)
- Larousse, *Dictionnaire de poche* (bilingue)
- Larousse, *Dictionnaire illustré* (bilingue)

Ressources informatiques

Utilisation de CAN8 à la maison : <http://www.elul.ulaval.ca/can8/>

CAS PARTICULIERS

Retard et absence

Votre enseignant vous avisera des pénalités qui peuvent s'appliquer en cas de retard dans la remise d'un devoir ou d'un travail.

Toute absence non motivée à une évaluation entraîne la perte des points alloués à cette tranche de l'évaluation. En cas d'absence motivée à une évaluation, prière d'informer votre titulaire par courriel et de lui envoyer le formulaire que vous trouverez à la page suivante : <http://www.elul.ulaval.ca/etudiants/examens-absences-et-conflits-dhoraire/>.

En cas de conflit d'horaire avec un autre examen, vous avez la responsabilité de vous conformer aux directives en vigueur dans votre faculté.

MESURES D'ACCOMMODEMENT

Étudiants ayant une déficience fonctionnelle ou un handicap

Les étudiants ayant une déficience fonctionnelle ou un handicap peuvent être admissibles à des mesures d'accommodement lors des évaluations sommatives. Seules les recommandations apparaissant sur la lettre d'attestation émise par le Centre d'aide aux étudiants sont prises en considération.

Les étudiants ayant leur lettre d'attestation et désirant se prévaloir de ces mesures doivent :

1. remettre votre lettre d'attestation à votre enseignant;
2. prendre connaissance des [directives et conseils pour les examens avec mesures d'accommodement](#);
3. compléter un [formulaire de demande pour examens avec mesures d'accommodement \(EMA\)](#) dans les deux premières semaines de la session d'automne et d'hiver ou dans la première semaine de la session printemps-été.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- se procurer, distribuer ou accepter de recevoir d'une source quelconque, sans autorisation préalable de la personne responsable de l'activité universitaire sujette à évaluation, les questions ou réponse;
- obtenir ou fournir toute aide non autorisée, que cette aide soit individuelle ou collective, utiliser ou consulter la copie d'un autre étudiant, même si son contenu s'avère erroné ou inutile, ou copier, en tout ou en partie, un document qui a déjà fait l'objet d'une évaluation;
- être en possession de tout document, appareil ou instrument non autorisé, qu'il contienne ou non des renseignements en lien avec l'examen ou l'évaluation.

(Source : Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, art. 23 à 46)

Évaluer et citer ses sources

- www4.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/evaciter.html

Comment citer un document électronique

- www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Demande de révision de note

L'étudiant qui estime avoir été victime d'une erreur ou d'un traitement inéquitable peut faire une demande de révision de note en respectant les modalités fixées par le règlement des études et en remplissant le formulaire à l'adresse : <http://www.elul.ulaval.ca/etudiants/demande-de-revision-de-note/>